



Clôturer les comptes d'une succession

Par Maquis

Bonjour,
Le notaire demande à chaque hériter son accord pour clôturer les comptes d'une succession.
Cette procédure est habituelle ? Elle valide l'approbation des comptes ?
Merci

Par isernon

bonjour,

le règlement d'une succession intéressant tous les héritiers et légataires, le notaire demande la signature de toutes les personnes concernées, signatures qui signifient leurs accords.

mais le recours à un notaire pour régler une succession n'est pas une obligation, cela peut-être fait par les seuls héritiers. Le notaire est nécessaire pour établir l'acte de notoriété et en présence de biens immobiliers pour transmettre la modification de propriété au service de la publicité foncière.

salutations